

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DE COURSE D'ORIENTATION



Au lycée Honoré d'Urfé à Saint-Etienne - Rentrée 2024

- **Objet** : en partenariat avec le comité départemental de Course d'orientation de la Loire, le club Nature Orientation Saint-Etienne (NOSE) et la ligue Rhône-Alpes-Auvergne, le lycée souhaite offrir aux jeunes orienteurs, un entraînement de qualité, sur le temps scolaire tout en respectant les exigences de la réforme des lycées.
- **Elèves concernés** : 9 élèves pourront être accueillis en classe de seconde à la rentrée 2024 et éventuellement 2 en première pour un total maximum de 21 élèves.
(Pour info : en 2023, 5 élèves de seconde, 5 en première, 5 en terminale).
- **Recrutement** sur dossier scolaire et compétences sportives par retour de la fiche « demande de candidature » **à renvoyer au secrétariat des élèves du lycée avant le MARDI 14 mai 2024.**
- **Entraînements et encadrement** :
Actuellement
 - **le mardi de 15h à 18h** : entraînements techniques en terrains proches ou sur des terrains plus éloignés en nature (déplacement en autocar ou à pied), encadrés par JB Bourrin (CTD42) et V. Héritier.
 - **le mercredi**, dans le cadre de l'Association Sportive (ouverte à tous les élèves du lycée), **de 14h à 17h**, en nature (déplacement en autocar) : séances techniques encadrées conjointement par V. Héritier et le NOSE dans le cadre de leur école de CO.
 - **le jeudi de 17h à 18h30** : séance de Préparation Physique Générale ou Spécifique, au lycée ou au stade encadrée par V. Héritier**Pour la rentrée 2024**, le planning actuel devrait être maintenu avec les 3 entraînements hebdomadaires .
- **Le suivi médical** doit être réalisé par un médecin du sport avant la rentrée scolaire pour les entrant.

Pour tout complément d'informations :

* www.honoredurfe.eu

Véronique HERITIER, Professeur d'EPS, responsable de la Section vheritier@orange.fr

Olivier TARDY, Président du CDO42 presidence.cdcoloire@free.fr

Remi BAUDOT, Président du NOSE president@nose42.fr

*Une **participation financière de 140 euros** sera demandée pour les **transports, 25 euros pour le maillot** de la section pour les nouveaux (à l'ordre de l'agent comptable du lycée H.D'Urfé)

* **25 euros pour l'AS** seront demandés à la rentrée (AS du lycée Honoré d'Urfé)



LYCEE HONORE D'URFE - 1, IMPASSE LE CHATELIER – B.P. 90259-42014 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

TEL : 04 77 57 38 58 FAX : 04 77 59 00 78

Mel : 0420042T@ac-lyon.fr - Site internet : www.honoredurfe.eu

